

ANNEXE III

LES BANQUES INTERNATIONALES DE DÉVELOPPEMENT

Les banques internationales de développement fournissent des crédits pour des projets réalisés dans les pays en développement. Les principales sont les suivantes: La Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque de développement des Caraïbes, la Banque asiatique de développement, et la Banque mondiale.

À titre d'exemples, voici une description de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement.

La Banque mondiale

La Banque mondiale, qui appartient à plus de 140 pays membres et qui est établie à Washington, D.C., regroupe deux établissements qui fournissent une aide financière et technique aux pays en développement afin de stimuler leur croissance économique. Il s'agit de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), et d'une de ses filiales, l'Association internationale de développement (AID). Une autre filiale, la Société financière internationale (SFI) oeuvre dans le même sens, mais de manière différente.

La BIRD prête des fonds, dont elle obtient la majeure partie en vendant des obligations de catégorie triple A sur les marchés financiers internationaux, aux pays solvables ou à leurs agences, généralement pour des projets spécifiques de développement. Les crédits fournis par la BIRD sont assortis de taux d'intérêt variables fixés à un demi pourcent au-dessus du taux d'emprunt moyen, sont généralement remboursables sur une période de vingt ans ou moins, et comprennent une période de grâce. Les prêts de la BIRD ne peuvent être accordés qu'aux gouvernements des pays emprunteurs, ou doivent être garantis par eux.

Les crédits de l'AID sont destinés aux pays qui ne sont pas suffisamment solvables pour recevoir des prêts de la BIRD ou qui n'ont pas les ressources requises pour couvrir tous leurs besoins aux taux exigés par la BIRD. Les crédits de l'AID, qui ne sont octroyés qu'aux gouvernements, sont d'une durée de cinq ans et ne comportent pas d'intérêt. Ils sont toutefois assortis d'une commission minime.

La SFI accorde des prêts directement aux entreprises privées ou d'économie mixte pour la réalisation de projets destinés à stimuler les industries locales. À la différence de la BIRD et de l'AID, la SFI fournit ses prêts sans garantie gouvernementale et peut également prendre des participations dans les sociétés privées.

Ces trois institutions constituent des entités distinctes sur le plan juridique et financier. Cependant, les prêts de la BIRD et les crédits de l'AID sont gérés par les mêmes employés, et les projets auxquels ils sont destinés doivent répondre à des critères identiques, c'est-à-dire qu'ils doivent être sains sur le plan technique et financier, produire des taux de rendement